



## PREAMBULE

Les enseignantes et enseignants du lycée Alcide d'Orbigny, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire, s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet collectif d'évaluation, débattu au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles. Des ajustements ont été discutés en conseil d'enseignement en juin 2023.

## CADRE GENERAL

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialité ou optionnels, font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est d'explicitier les moyennes des bulletins, et donc les notes qui les composent, qui rendront compte à chaque trimestre des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes du cycle terminal. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable tous les ans.

## PRINCIPES et ENGAGEMENTS

Transparence	Préparation tout au long du cycle terminal	Progressivité	Équité
Variété des situations d'évaluation	Bienveillance, droit à l'erreur	Accompagnement dans les apprentissages	Suivi des acquis

- les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes d'enseignement
- les élèves sont évalués de manière égalitaire dans chaque enseignement : la nature des évaluations composant la moyenne et les critères d'évaluation sont concertés et similaires au sein d'une même discipline.
- les élèves savent que certaines évaluations seront communes à plusieurs classes
- toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs
- les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral
- le respect des consignes de sécurité (matériel, tenue) peut être évalué dans les activités pratiques
- les évaluations sont accompagnées d'appréciations constructives qui permettent aux élèves de percevoir leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d'améliorer
- les élèves reçoivent à chaque période un nombre suffisant et raisonnable de notes afin que la moyenne de la période soit bien représentative de leurs acquis.
- seules les moyennes significatives, c'est-à-dire celles établies en s'appuyant sur un nombre suffisant d'évaluations, sont reportées sur le bulletin. Dans le cas où le nombre de notes de l'élève ne permet pas une moyenne significative de ses acquis, des devoirs de rattrapage seront prévus pour des absences justifiées, sinon une épreuve ponctuelle sera passée par l'élève avec les candidats individuels.

## SITUATIONS SPECIFIQUES

Un refus de passer une évaluation, un devoir complètement faux ou un devoir non conforme (tricherie épreuve écrite ou orale, copie blanche, devoir non remis sans excuse valable) peuvent être évalués par la note zéro.

Une gestion des absences justifiées ou non-justifiées lors des temps de devoirs, des modalités de rattrapage pour les élèves absentéiste demeure une priorité pour l'année scolaire 2023.2024

3 objectifs : préserver l'équité entre élèves, maintenir le suivi des acquis par des évaluations régulières, éviter une démultiplication des sujets. Une organisation lisible pour tous est donc mise en place

### CRENEAU Rattrapage niveau 1

- Créneau du vendredi 16h-18h (pour les élèves avec ou sans créneau de cours le vendredi)
- Durée 2h ou 1h - salle 12 principalement
- **à destination des élèves absents lors d'un devoir (absences justifiées)**

### SESSION Rattrapage niveau 2

- Créneau du mercredi 13h-15h; 2 créneaux par trimestre
- 22 novembre, 14 février, 22 mai
- **à destination des élèves absents lors d'un devoir (absences répétées non justifiées)**

### SESSION Remplacement

- Organisation spécifique sur un sujet global, correspondant au programme scolaire de la matière concernée
- vendredi 14 juin
- **uniquement pour des élèves n'ayant pas de moyenne annuelle ou estimée non représentative**

## MODE de CALCUL

La note finale se compose de 40% de contrôle continu et 60% de contrôle terminal.

**Toutes les disciplines du tronc commun** qui ne font pas l'objet d'épreuves terminales sont concernées par ce contrôle continu. Les épreuves terminales se composent des **épreuves anticipées de français**, les **deux épreuves pour les enseignements de spécialité**, la **philosophie**, le **Grand oral**

	1 <sup>ère</sup>	Terminale
<b>CONTRÔLE CONTINU</b>	Coefficient	Coefficient
Histoire-géographie	3	3
LVA Anglais	3	3
LVB Espagnol	3	3
Mathématiques	3	3
Enseignement de spécialité suivi en 1 <sup>ère</sup>	8	
EPS	3	3
EMC	1	1

<b>ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS</b>	
coefficient 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1er et terminale	contrôle continu

	1 <sup>ère</sup>	Terminale
<b>EPREUVES TERMINALES</b>	Coefficient	Coefficient
Spécialité 1		16
Spécialité 2		16
Oral anticipé de français	5	
Ecrit anticipé de français	5	
Philosophie		4
Grand oral		14

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/comment-calculer-votre-note-au-baccalaureat-325511>

## ORGANISATION SPECIFIQUE

Le lycée organise des devoirs sur table le samedi matin pour préparer les élèves à la durée des épreuves. Le planning sera communiqué en début d'année.

## PUBLICATION des NOTES ELEVES

Les notes des évaluations sont communiquées aux élèves en classe avec la restitution de la copie. La publication du résultat est également effectuée sur pronote (date de publication définie par le professeur). Ces notes sont consultables par les parents 72h après. Aucune publication de notes pendant les vacances scolaires n'est envisagée.

## GLOSSAIRE

<b>AFL</b>	Attendues de fin de cycle	<b>EMC</b>	Enseignement Moral et Civique
<b>CCF</b>	Contrôle en Cours de Formation	<b>ET</b>	Epreuves Terminales
<b>SDGN</b>	Sciences de Gestion et numérique	<b>STMG</b>	Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
<b>Merca</b>	Mercatique (marketing)	<b>STL</b>	Sciences et Technologies de Laboratoire
<b>GF</b>	Gestion et finance	<b>SVT</b>	Sciences de la Vie et de la Terre
<b>RHC</b>	Ressources Humaines et Communication	<b>SPCL</b>	Sciences Physiques et Chimiques en Laboratoire
<b>MSDGN</b>	Management et Sciences de Gestion et Numérique	<b>PCM</b>	Physique-Chimie et Mathématiques
<b>Ecodroit</b>	Economie et Droit	<b>EDS</b>	Enseignement de spécialité
<b>LVA-B</b>	Langues vivantes A ou B	<b>ETLV</b>	Enseignement Technologique de Langues Vivantes

## ✓ ENSEIGNEMENTS du TRONC COMMUN

	PREMIERE	TERMINALE
<b>FRANÇAIS</b> Coefficient 10	Dans la discipline, l'évaluation s'appuiera sur des formes diverses individuelles ou collectives. Les compétences sont évaluées progressivement jusqu'aux épreuves finales comme suit :	
Trimestre 1	- au moins 2 évaluations écrites individuelles et/ou collectives. -1 évaluation orale individuelle ou collective.	
Trimestre 2	-1 évaluation écrite individuelle et/ou collective. <b>- 1 devoir commun évalué en 2 heures : initiation à l'un des trois exercices du bac : contraction ou essai ou commentaire littéraire.</b> <b>- 1 entraînement évalué à l'épreuve orale du bac.</b>	
Trimestre 3	- 1 évaluation écrite individuelle et/ou collective. <b>- 1 entraînement évalué en 4 heures aux épreuves écrites du bac.</b> - 1 évaluation orale individuelle ou collective	
<b>HISTOIRE-GEO</b> Coefficient 6	En <b>Histoire-Géographie</b> , l'évaluation prend en compte la progressivité des apprentissages, ainsi que les capacités et méthodes établies par les programmes. <i>Les exercices type sont les suivants : transposer un texte en croquis, répondre à une question problématisée, analyser un ou plusieurs document(s).</i>	
Chaque trimestre	Au moins 2 évaluations notées : 1 exercice type et autre(s) activité(s)	Au moins 2 évaluations notées : 1 exercice type et autre(s) activité(s)
<b>E.M.C</b> Coefficient 2	En <b>EMC</b> , l'évaluation s'appuie sur des travaux en lien avec les thématiques du lycée (société en 1ère, démocratie en Terminale), elle porte sur les capacités établies par les programmes.	
Année scolaire	Au moins 2 évaluations notées durant l'année	Au moins 2 évaluations notées durant l'année
<b>LANGUES</b> Coefficient 6 + 6	Les évaluations porteront avant tout sur les compétences langagières travaillées en cours d'année (expression écrite, expression orale, compréhension écrite, compréhension orale). Ces évaluations pourront être individuelles ou collaboratives à l'écrit comme à l'oral. Les critères d'évaluation feront l'objet d'une harmonisation entre les enseignants de chaque langue. Chaque professeur pourra également évaluer la connaissance de la leçon. Les coefficients varieront en fonction de la nature des évaluations. Pour rappel, l'enseignement de l'anglais s'articule entre le tronc commun et l'enseignement technique en langue vivante (ETLV). Les notes d'ETLV figurent dans la moyenne d'anglais des élèves.	
Trimestre 1	Au moins 2 évaluations	Au moins 2 évaluations
Trimestre 2	Au moins 2 évaluations	Au moins 2 évaluations
Trimestre 3	Au moins 2 évaluations	<b>Au moins 2 évaluations</b>
<b>Le niveau indiqué dans l'attestation de langues vivantes dans chacune des activités langagières est apprécié per les professeurs de LVA ou LVB dans le livret scolaire en fin de cycle terminal. L'appréciation du niveau de compétence du candidat en expression orale en continu et en interaction est portée en concertation avec le professeur en charge de l'ETLV.</b>		
<b>EPS</b> Coefficient 6	Chaque niveau de classe pratique 3 activités issues de 3 domaines différents. Pour chacun des cycles, les élèves sont évalués sur 3 attendues de fin de lycée (AFL). • L'AFL 1 correspond à la réalisation de la prestation motrice. • L'AFL 2 permet d'évaluer la capacité de l'élève à connaître des principes d'entraînements. • L'AFL 3 permet de choisir et d'assumer des rôles au service de l'activité, (arbitre, partenaire d'entraînement, observateur)	
Chaque trimestre	Cycle de 7 à 9 séances Evaluation en fin de cycle donnant lieu à une note (AFL1, AFL2, AFL3) <b>Ces notes ne sont pas intégrées dans le contrôle continu du bac</b>	Cycle de 7 à 9 séances Evaluation certificative (CCF) sur convocation officielle à une date spécifiée. Toute absence non justifiée se verra attribuée la note de zéro. En cas d'absence justifiée une date de rattrapage pourra être proposée. L'élève est évalué par 2 enseignants.
<b>MATHEMATIQUES</b> Coefficient 6	En fonction des compétences à évaluer, les travaux pourront prendre différentes formes : devoirs surveillés, devoirs à la maison, travaux nécessitant l'usage du numérique, restitutions orales... Ces évaluations pourront être individuelles ou collectives. Pour permettre une bonne équité, les enseignants veilleront à appliquer les mêmes coefficients, pour chaque type d'évaluation, dans les différentes classes.	
Trimestre 1	Chaque trimestre, au moins trois évaluations qui pourront être de nature différente.	Au moins trois évaluations qui pourront être de nature différente.
Trimestre 2		
Trimestre 3		Au moins deux évaluations qui pourront être de nature différente.
<b>PHILOSOPHIE</b> Coefficient 4 (ET)	Des évaluations diverses (écrites, orales, en temps libre ou limité, diversement coefficientées) rendront compte régulièrement des compétences acquises, progrès réalisés et difficultés rencontrées eu égard aux attendus propres à la discipline : mobiliser des concepts, établir ou percevoir un problème philosophique, argumenter et mobiliser des connaissances et références précises.	
Chaque trimestre	Lorsque les conditions d'enseignement le permettent, la moyenne trimestrielle sera établie sur la base d'au moins deux notes, sachant que les évaluations en temps limités de type bac seront coefficientées 2.	Lorsque les conditions d'enseignement le permettent, la moyenne trimestrielle sera établie sur la base d'au moins deux notes, sachant que les évaluations en temps limités de type bac seront coefficientées 2.

✓ **ENSEIGNEMENT de SPECIALITE**

**série STL**

	PREMIERE	TERMINALE
<b>SCIENCES PHYSIQUES et CHIMIQUES en LABORATOIRE</b> Coefficient 16	Les étapes principales de la progression des enseignements doivent être ponctuées par des évaluations de différentes natures. Les critères retenus sont liés aux objectifs des différents enseignements ; les capacités exigibles de chaque programme, notées en début de chaque activité proposée, fournissent un cadre disciplinaire à chaque élève. La communication autour de ces évaluations se fera par le biais de la copie rendue, de Pronote et/ou e-lyco .	
Chaque trimestre	Deux à trois devoirs sur table de plus d'une heure et/ou une épreuve de compétences expérimentales (environ 50 %). Au moins deux comptes rendus de travaux pratiques et/ou une évaluation du projet expérimental (environ 30%). Trois à quatre devoirs sur table de moins d'une heure (environ 20%).	Cinq à six devoirs sur table de plus d'une heure plus une note de projet en fin d'année (environ 50%) Au moins six évaluations de travaux pratiques et autres activités courtes (environ 50%).
<b>PHYSIQUE-CHIMIE et MATHEMATIQUES</b> Coefficient 16		
Chaque trimestre	Au moins deux devoirs sur table (50%)	Deux à trois devoirs sur table d'environ une heure et une fois dans l'année un devoir de type Bac. (50%) Au moins deux comptes rendus de travaux pratiques (20%) NB : Le troisième trimestre est incertain en raison des épreuves de spécialité.
Physique-Chimie		
Chaque trimestre	Au moins un devoir sur table (30%)	Au moins un devoir sur table (30%)
Mathématiques		
<b>BIOLOGIE-BIOCHIMIE</b> Coefficient 8	L'évaluation en biologie-biochimie se base sur des évaluations lors de travaux en groupes (écrit ou oral) notamment pratiques (TP) et des évaluations à la fin de chaque thème du programme (devoirs sur table). Seuls les devoirs sur table doivent être rattrapés en cas d'absence. La moyenne doit être calculée à minima sur 2 notes de devoirs sur table. Elle ne peut pas être calculée uniquement à partir de notes de travaux de groupes. Le respect du matériel et des conditions de sécurité (blouse, ...) est évalué en TP.	
Chaque trimestre	Deux devoirs sur table d'une à deux heures représentant environ 50 % de la moyenne Au moins deux comptes rendus de travaux pratiques avec évaluation des compétences expérimentales pour environ 30% de la moyenne Exercices (écrit ou oral) évalués en classe ou à la maison pour environ 20% de la moyenne	Pas d'enseignement en terminale

✓ **ENSEIGNEMENT de SPECIALITE**

**série STMG**

	PREMIERE	TERMINALE
<b>SCIENCES de GESTION et NUMERIQUE</b> Coefficient 8	Pour le baccalauréat, un coefficient de 8 est attribué à la note de contrôle continu obtenu pour l'enseignement de SDGN (Sciences de Gestion et Numérique, seulement en classe de 1 <sup>ère</sup> ). Les évaluations sont de formes variées (devoir sur table, devoir de connaissances, exposés, travaux de groupe...). Les évaluations sont coefficientées selon leur complexité de 0,5 à 3.	
Trimestre 1	Au moins 4 évaluations en classe.	Pas d'enseignement en terminale
Trimestre 2	Au moins 4 évaluations en classe	
Trimestre 3	Au moins 4 évaluations en classe. L'évaluation de l'étude de gestion et sa soutenance sont pondérées avec un coefficient double aux autres évaluations du 3ème trimestre.	
<b>DROIT et ECONOMIE</b> Coefficient 16	Ces évaluations évoluent progressivement vers une forme conforme à l'épreuve du baccalauréat. Les évaluations sont de formes variées (devoir sur table, devoir de connaissances, exposés, travaux de groupe...). Des devoirs communs sont prévus en classe de terminale. Les évaluations sont coefficientées selon leur complexité de 0,5 à 3.	
Trimestre 1	au moins trois évaluations	au moins trois évaluations
Trimestre 2	au moins trois évaluations	au moins trois évaluations

<b>MANAGEMENT ET SCIENCES DE GESTION DU NUMERIQUE</b> Coefficient 16  Avec un ENSEIGNEMENT SPECIFIQUE	En Management (1 <sup>ère</sup> STMG), ces évaluations évoluent progressivement vers une forme conforme à l'épreuve du baccalauréat.  En MSDGN (Management et Sciences de Gestion et Numérique) en terminale STMG, des devoirs communs sont prévus tout au long de l'année. Ces évaluations évoluent progressivement vers une forme conforme à l'épreuve du baccalauréat. Les évaluations sont de formes variées (devoir sur table, devoir de connaissances, exposés, travaux de groupe...). Les évaluations sont coefficientées selon leur complexité, de 0,5 à 3.		
	Chaque trimestre	<b>Management</b>  Au moins 3 évaluations en classe.	<b>MSDGN Management et Sciences de Gestion et Numérique</b>  Au moins 3 évaluations
<b>Enseignement spécifique : RHC ou G-F ou MERCATIQUE</b>	En enseignement spécifique (Management et Sciences de Gestion et Numérique) en terminale STMG, au moins 2 évaluations sont menées chaque trimestre sur la matière. Les évaluations évoluent progressivement vers une forme conforme à l'épreuve du baccalauréat. Les évaluations sont de formes variées (devoir sur table, devoir de connaissances, exposés, travaux de groupe...). Les évaluations sont coefficientées selon leur complexité, de 0,5 à 3.		
	Trimestre 1	Pas d'enseignement en 1 <sup>ère</sup>	Au moins 2 évaluations en classe
	Trimestre 2		Au moins 2 évaluations en classe
	Trimestre 3		Au moins 2 évaluations en classe

## ✓ ENSEIGNEMENT OPTIONNELS

THEATRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 1 évaluation écrite du carnet de bord</li> <li>- 1 note de pratique qui prend notamment en compte l'engagement de l'élève dans le projet collectif et ses progrès</li> <li>- La participation orale et l'engagement de l'élève dans ses apprentissages pourront également être pris en compte.</li> </ul>
DGEMC (uniquement pour les élèves de série STMG)	Au moins deux évaluations par trimestre qui pourront être de nature différente.